

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 19

Artikel: L'été de la St-Martin, ou l'été de Renens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'été de la St-Martin, ou l'été de Renens.

Pour faire connaître à nos lecteurs l'origine de cette locution populaire, quelques renseignements sont nécessaires. On sait que sous le régime bernois, et même plus tard, il existait un ancien usage d'après lequel les pâturages publics s'exerçaient ou sur des biens communaux, ou sur des propriétés particulières assujetties au *parcours*.

Ce parcours était en quelques lieux un pâturage commun aux propriétaires d'un mas de fonds réunis, qui, après la récolte des foin ou des blés, y conduisaient leurs troupeaux. Les frais de clôture étaient ainsi notablement diminués.

Ailleurs, toutes les prairies d'une commune, tous les champs en jachères, et les autres champs après la récolte, étaient généralement assujettis à ce parcours, qui était ouvert à des époques fixées par des réglemens ou par l'usage, suivant que l'année était plus ou moins précoce. Il en était de même de l'époque où le parcours devait cesser.

La commune de Renens, en vertu d'anciens usages, possédait un droit de parcours sur les plaines de Vidy, dès la Saint-Martin, pour la consommation de la *dernière herbe*. Mais comme les propriétaires de Renens ne pouvaient y conduire leur bétail lorsque l'hiver était précoce, on comprend qu'un retour de beau temps était pour eux d'une grande importance. C'est par ce fait que les beaux jours qui se montrent parfois dans l'arrière-saison, et connus généralement sous le nom d'été de la Saint-Martin, furent appelés par les gens de l'endroit l'*Eté de Renens*.

Disons, en passant, qu'à Perroy cette période de beaux jours est appelée l'*Eté de M. de Morsier*, par le fait que M. de Morsier, homme très aimé et l'un des riches propriétaires de la contrée, renvoyait régulièrement certains travaux de campagne à cette époque de l'année. Et les agriculteurs qui suivaient son exemple disaient souvent entre eux : « Nous ferons cela pendant l'été de M. de Morsier. »

L'été de Renens, ou l'été de la Saint-Martin, se dit aussi d'un certain retour de jeunesse qui se montre quelquefois chez les vieillards. Ceux qui en sont favorisés veulent à tout prix faire aux jeunes hommes ; ils se cravatent coquettement, teignent leurs cheveux et les ramènent en accroche-cœur,

espérant faire encore quelques caprices. On a du reste des exemples de vieillards très amoureux, et l'on sait que Bussy-Rabutin a dit : « Il en est de l'amour comme de la petite vérole, qui est d'autant plus dangereuse qu'elle vient plus tard. »

Le grand chansonnier français, Béranger, dans son séjour en Touraine, fit la connaissance d'une Anglaise qui habitait Tours et qui se mit en tête de le rendre amoureux ; elle y réussit si bien que lui, le moqueur, qui avait tant chanté Lisette, s'aperçut un beau matin qu'il était pris d'une passion réelle et profonde. Que faire ? Ne pouvant se décider à épouser, honteux de son âge, honteux d'être tombé, lui, le mâlin Gaulois, dans les filets d'une fille d'*Albion*, il agita différents projets. Sa ferme raison fut ébranlée ; dans son trouble, il songea même un moment à se détruire. Il prit enfin le parti de confier son secret à Perrotin, son fidèle ami. Celui-ci, qui était à Paris, monta à cheval, chercha dans les environs une retraite écartée, trouva une petite maison à louer, à Fontainaz-sous-Bois, et c'est là que Béranger, seul, inconnu à tous, caché sous le nom de *M. Berger*, se tint coi pendant six semaines ou deux mois, tout occupé à recouvrer sa raison et à panser sa blessure. Il avait passé par la plus rude crise de toute sa vie.

Il y a un siècle.

Les journaux français ont rapporté dernièrement que plusieurs demoiselles appartenant à la haute noblesse, entre autres M^{lle} de Rotschild, venaient de passer, à Paris, les examens pour l'obtention du brevet d'institutrice. Ceci nous a rappelé ce qu'étaient l'instruction et l'éducation des classes supérieures, en France, il y a un siècle.

Prenons d'abord un exemple dans la famille royale même. M^{me} Campan, femme de chambre de Marie-Antoinette, dit dans ses mémoires que Madame Louise, sœur de Louis XVI, à l'âge de 12 ans, ne connaissait pas encore toutes les lettres de l'alphabet. Cette princesse avait pourtant de l'intelligence et de l'esprit. Plus tard, elle devint carmélite. « Je désirai savoir, dit M^{me} de Genlis, quelle était la chose, dans sa nouvelle position, à laquelle elle avait eu le plus de peine à s'habituer. » Vous ne le devineriez jamais, m'a-t-elle répondu en souriant, c'est de descendre seule un petit escalier. Dans les commencements c'était pour moi le précipice le plus effrayant ; j'étais obligée de m'asseoir sur les marches et de me traîner dans cette attitude pour descendre. »

En effet, une princesse qui n'avait descendu que le grand escalier de Versailles, en s'appuyant sur le bras de son chevalier d'honneur et entouré de ses pages, a dû frémir en se trouvant livrée à elle-même sur le bord d'un escalier un peu